

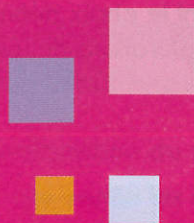
DEMANDER UNE BOURSE, UN LOGEMENT

*Petit guide pour l'étudiant(e)
et futur(e) étudiant(e)*

OÙ ?

QUAND ?

COMMENT ?



**DÈS LE 15 JANVIER 2015 SUR
WWW.CROUS-TOULOUSE.FR**

Le Crous partenaire de vos études

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (Crous) de Toulouse - Midi-Pyrénées est au service des 126 164 étudiants de l'académie et les accompagne dans leur vie quotidienne. Son objectif est de donner à tous les étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur. Présent à Toulouse, Albi, Auch, Castres, Millau, Tarbes et bientôt Figeac, le Crous est à vos côtés pour :

Financer vos études :

L'ensemble des aides financières accordées par le ministère de l'Enseignement Supérieur est géré par les Crous. Bourses sur critères sociaux et sur critères universitaires, service social, aides spécifiques... sont des piliers de l'action du Crous de Toulouse - Midi-Pyrénées.

Vous loger :

Le Crous loge près de 10 000 étudiants à Toulouse, Albi, Castres, Millau et Tarbes. Le parc de logements du Crous se compose de chambres équipées de 9m² et de studios équipés de 16 à 20 m² et T2 pour couples.

Vous restaurer :

Le Crous vous propose une offre de restauration variée, équilibrée et économique ! Sur les campus universitaires vous trouverez dans les cafétérias et restaurants (Resto'U) des prestations allant du repas traditionnel (entrée + plat + dessert) à 3,20 €, à la restauration rapide (sandwiches, paninis, ...). Une épicerie Crous : le Mini M est également ouverte à Rangueil.

Réaliser un projet culturel :

Le Crous s'associe à vos projets de plusieurs manières : aides financières, concours, mise à disposition d'espaces spécialisés.

Toulouse

Centre ville : Aérophile, Les Jardins de l'Université, Notre Dame ; cité Arsenal, cité Chapou, cité Taur

Balma-Gramont : Pierre Garrigues

Ile du Ramier : Daniel Faucher

Jolimont : La Coulée Verte

Mirail : Les Humanités 1 & 2

Ramonville : Jacqueline Auriol

Rangueil : At'Ome, Clément Ader, Colonel Roche, Latécoère, Les Intégrales, Maryse Bastié, Parc Bellevue, Paul Voivenel 1 & 2, Pythagore, Thalès ; cité Ponsan-Bellevue, cité Rangueil

Hors Toulouse

Albi : Lapérouse, Nobel, Astrolabe

Castres : Le Sidobre

Millau : Pierre Douzou

Tarbes : Résidence de Tarbes



L'espace case : un conseiller est à votre écoute toute l'année



Mon Dossier Social Etudiant : DSE



Le DSE : qu'est-ce que c'est ?

Le dossier social étudiant « DSE » est un document unique qui sert à demander une bourse et/ou un logement en résidence universitaire. Les logements ne sont pas exclusivement réservés aux boursiers.



Je constitue mon dossier chaque année.



Quand dois-je faire mon dossier ?

Surtout n'attendez pas le résultat des examens (baccalauréat ou examens universitaires) ni le choix définitif de vos études pour constituer votre dossier. Et n'attendez pas les derniers jours afin d'éviter les saturations du réseau.



Au plus tôt, dès le 15 janvier 2015 !



Comment faire mon dossier ?

Uniquement sur internet sur le site web du Crous de l'académie où vous êtes scolarisé(e) en 2014/2015. Votre établissement se trouve dans un de ces 8 départements ? Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn-et-Garonne : Connectez-vous sur www.crous-toulouse.fr



Téléchargez le Guide DSE dès début janvier sur www.crous-toulouse.fr

Je prépare ma saisie



- Je note mon numéro BEA ou INE (le n° de BEA figure sur le document de confirmation du baccalauréat et le n° INE sur la carte d'étudiant)
- Je choisis un mot de passe de 8 caractères maximum (à conserver précieusement pour consulter votre dossier sur internet tout au long de l'année universitaire (affectations, paiements...))
- Je me munis de l'avis d'impôt de mes parents reçu en 2014
- Je prépare mes vœux d'études et de logement

Le Dossier social étudiant (D.S.E) permet de formuler jusqu'à 4 vœux toutes académies confondues. Pour chaque vœu d'études, vous pouvez demander une bourse et/ou un logement.

 Je consulte la liste des logements sur le site web du Crous correspondant à mon vœu d'études

Je me connecte pour remplir ma demande



- ✓ Je suis attentivement les instructions du serveur pour ma saisie
- ✓ Je vérifie bien qu'il n'y a pas d'erreur de saisie dans mon adresse email
- ✓ Je fais attention à bien aller jusqu'au dernier écran, en bas de page et à enregistrer ma saisie !

Ne vous déconnectez pas avant l'affichage de votre numéro de dossier et de votre code de connexion. En cas de déconnexion imprévue, il vous faudra reprendre l'ensemble de la saisie depuis le début.

Je surveille ma messagerie



Dès réception du mail de confirmation, je clique sur le lien de validation.

Attention : cette étape est indispensable à la prise en compte de votre demande D.S.E et obligatoire pour recevoir votre dossier.

 Attention : je consulte aussi mes spams/courriers indésirables !

Je reçois mon dossier par mail



Les étudiants qui demandent pour la 1^{ère} fois une bourse d'enseignement supérieur et /ou un logement en résidence universitaire ainsi que les étudiants qui ont demandé le renouvellement de leur DSE reçoivent un courriel avec la version pdf du dossier en pièce jointe.

Je vérifie, complète et envoie mon dossier



Dès la réception du dossier :

- ✓ Je vérifie les informations saisies (corrections possibles sur le dossier)
- ✓ Je complète le dossier avec les pièces justificatives demandées. Si votre dossier est incomplet, des pièces complémentaires vous seront demandées.
- ✓ Je le date et signe puis envoie le dossier complet **sous 8 jours** à l'adresse indiquée.
- ✓ Je notifie tout changement (voeu d'études, logement, changement de la situation familiale)

 Dossier envoyé dans les délais = réponse assurée !

Les réponses appelées « notifications » se font en 2 envois par email.



Ma demande de bourses

Dès traitement de mon dossier, je reçois une notification. Si ma notification d'attribution est « conditionnelle », cela signifie que je serai boursier à condition d'être inscrit à la rentrée dans un établissement d'enseignement supérieur (formation habilitée à recevoir des boursiers). Dans ce cas, lors de mon inscription à la fac, je n'ai pas à avancer de frais de scolarité ni de sécurité sociale. Attention : pour bénéficier de cette exonération, l'établissement où je m'inscris doit figurer sur ma notification. A défaut, je signale mon changement d'études et/ou d'établissement au Crous, par mail, afin de recevoir ma nouvelle notification.



Je peux faire une simulation de droit à la bourse en ligne !



Ma demande de logement

L'attribution des logements se fait selon le nombre de logements disponibles, le barème social et l'ordre des vœux.

Déjà logé : je fais mon Dossier Social Etudiant avant le 30 mars et reçois une réponse à partir d'avril.

1ère demande : je reçois une réponse à compter de mi-juin.

✓ Logement attribué ?

Je me dépêche de suivre les consignes indiquées sur la notification pour le réserver, **à défaut ce logement sera attribué à un autre étudiant.** En cas de désistement, je serai remboursé sur demande écrite avant le 31 août.

✓ En attente d'un désistement ?

Je m'inscris sur liste d'attente : <http://www.crous-toulouse.fr/liste-attente>

Et / ou je consulte Lokaviz, la centrale du Crous du logement étudiant chez les particuliers.



✓ Situation de handicap / maladie grave ?

Je constitue mon DSE. Puis sans attendre je télécharge et renvoie, avant le 1er juin, le document de demande de logement spécifique sur www.crous-toulouse.fr/handicap.



Pour suivre toutes les étapes de mon dossier de demande de bourse et ou de logement : je reste connecté(e) !



Sur ma messagerie électronique

Toutes les réponses apportées aux demandes de bourse et /ou de logement se font uniquement par email : demandes éventuelles de pièces complémentaires, notifications, décisions ... Attention : je consulte aussi mes spams / courriers indésirables.



Sur la page web du Crous www.crous-toulouse.fr/dse

Je me connecte avec :

- ✓ mon numéro INE / BEA
- ✓ les 10 premiers caractères de mon nom de famille
- ✓ le mot de passe choisi lors de la saisie de mon DSE (en cas d'oubli, je peux en créer un nouveau)



Suivez nous sur le web : www.crous-toulouse.fr

Inscrivez-vous à notre newsletter en ligne
et aimez-nous sur Facebook/Crous.Toulouse !

